

## Sommaire

### • Nouvelles démarches commerciales de deux sociétés homonymes du RSI

#### • Nouvelles démarches commerciales de deux sociétés homonymes du RSI.

##### ■ Madame, Monsieur,

Nous avons déjà attiré votre attention courant avril sur les démarches commerciales réalisées par une entreprise privée visant à vendre des adhésions au « Répertoire des Sociétés et des Indépendants », dont l'utilité apparaît peu évidente, en utilisant abusivement la dénomination « RSI ». (modèle 1)

Nous vous alertons à nouveau sur deux nouvelles démarches abusives de même type concernant cette fois :

- une déclaration de paiement au « Répertoire Social des TVA Intracommunaires » que les assurés indépendants semblent recevoir dès leur inscription à l'INSEE (modèle 2)
- une « notification d'enregistrement / adhésion 2011 » au RSI, avec un logo représentant un personnage stylisé près du sigle (modèle 3)

C'est cette dernière notification qui nous semble la plus dangereuse au regard de la similitude du logo ainsi que de la structure même du courrier qui se rapproche de celle des appels de cotisations transmis depuis la création de l'Interlocuteur Social Unique par les Urssaf en qualité de Centre de Paiement du RSI, cette dernière appellation étant elle-même reprise.

Nous vous remercions donc d'informer vos clients et adhérents de ces nouvelles démarches abusives par tout moyen approprié.

Le Directeur  
E. Sarrazin

[contact@centre.le-rsi.fr](mailto:contact@centre.le-rsi.fr)